



Communiqué de presse

Berne, le 19 mars 2026

Une victoire d'étape pour les PME suisses: fin de l'avantage concurrentiel des colis en provenance de Chine

Le secteur des arts et métiers suisse peut se réjouir d'une victoire d'étape: le Conseil des États a adopté sans ambiguïté deux motions déposées par Fabio Regazzi, président de l'usam et membre du Conseil des États, contre les distorsions de concurrence dans le commerce par correspondance. Il s'agit d'un succès important pour l'Union suisse des arts et métiers usam dans son combat pour des conditions de concurrence équitables.

L'augmentation massive des petits envois non contrôlés en provenance d'Asie, en particulier de Chine, met non seulement en danger la sécurité des produits, mais exerce également une pression déloyale sur les PME suisses. Le Conseil des États a adopté le 3 mars à une écrasante majorité la motion 25.4666 «Pour une meilleure sécurité des petits colis et contre la concurrence déloyale envers les PME suisses» (37 voix contre 1) ainsi qu'aujourd'hui la motion 25.4671 «Pour une égalité de traitement envers les distributeurs suisses, stop aux avantages commerciaux pour les plateformes étrangères» (41 voix contre 0, 1 abstention).

Il s'agit d'un signal fort: les responsables politiques reconnaissent l'urgence de créer des règles équitables et transparentes pour tous les acteurs. «Il est inacceptable que des plateformes étrangères puissent, grâce à des règles postales obsolètes, expédier des envois jusqu'à quatre fois plus lourds ou trois fois plus volumineux à des tarifs nettement inférieurs, tandis que les PME suisses sont soumises à des exigences strictes et à des coûts plus élevés», déclare Fabio Regazzi, président de l'usam.

L'engagement de l'usam porte ses fruits

L'adoption de ces deux interventions souligne le large soutien politique en faveur de conditions de concurrence équitables et d'une plus grande sécurité des produits. La balle est désormais dans le camp du Conseil national, où des motions parallèles ont été déposées par la conseillère nationale Nadine Gobet (PLR/VD). L'usam s'attend à une adoption rapide afin de renforcer durablement la compétitivité des PME suisses.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.